

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE

Département de l'Aveyron
Arrondissement de Millau
Canton de Saint-Affrique

Nombre de Conseillers en exercice : 13
de Présents : 12
de Votants : 13

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Extrait du Registre
Des délibérations du Conseil Municipal
Séance du Jeudi 03 Avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Étaient présents : M. Frédéric ARTIS, Mme Géraldine ARTIS, M. Arnaud BERNARD, Mme Catherine CADENET, Mme Myriam ESPERANCE, Mme Laure GARRIBOTTO, M. Loïc MARAVAL, Mme Isabelle NEGRE, M. Gaëtan PRIVAT, M. Sébastien ROUSTAN, Mme Marie-Claude SIRE, M. Jean-François VIDAL.

Procuration : M. Gérard CAILHOL à Mme Isabelle NEGRE.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude SIRE.

OBJET : SUBVENTIONS AUX ECOLES DU VILLAGE 2025 : ECOLE PUBLIQUE ET ECOLE PRIVEE

Le conseil municipal est invité à fixer les participations accordées aux deux écoles du village pour l'exercice 2025.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, a établi les participations suivantes :

ECOLE PUBLIQUE :

- 65 euros par élève et par an au budget 2025 pour les élèves inscrits à la rentrée scolaire de septembre 2024 pour les fournitures de l'école,
- 35 euros par élève et par an versé à la coopérative de l'école publique (OCCE).

ECOLE PRIVEE :

745 euros par élève et par an pour les enfants inscrits en classe primaire et maternelle à la rentrée scolaire de septembre 2024 et dont les parents sont domiciliés sur la commune de Vabres l'Abbaye.

Fait et délibéré à Vabres l'Abbaye, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme

Le Maire

